

Document Arrêté
18 Mars 2019

Scot

SUD GARD

ENSEMBLE, CONSTRUISONS
LE TERRITOIRE DE DEMAIN



Rapport de présentation
Indicateurs de suivi

2

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
A. Le suivi de l'efficacité du SCoT Sud Gard	5
Les objectifs du suivi.....	6
Le choix d'indicateurs de suivi.....	6
La nécessité d'un bilan après 6 ans de mises en œuvre, d'observations annuelles.....	6
Les différents types d'indicateurs de suivi	6
Modalité de suivi	7
Propositions d'indicateurs.....	7
B. Biodiversité, continuités écologiques, paysages et consommation d'espace.....	8
C. Eau, assainissement, énergie, ressources minérales, pollutions atmosphériques, nuisances sonores, risques naturels et technologiques, déchets.....	11

A large, semi-transparent watermark of the number '9' is positioned on the left side of the page, extending from the top to the bottom. The background is a solid dark grey.

A. Le suivi de l'efficacité du SCoT Sud Gard

Les objectifs du suivi

La mise en œuvre du SCoT Sud Gard passe par la compatibilité des plans, programmes et projets des collectivités et partenaires du territoire vis-à-vis du schéma. Les orientations et les objectifs définis dans ce document qui a pour objet de cadrer les politiques publiques relatives à l'aménagement du territoire doivent être suivis, à la fois pour :

- Vérifier la bonne mise en œuvre de la stratégie du SCoT et de l'atteinte de ses objectifs ;
- Vérifier la pertinence des prescriptions sur le long terme et de faire évoluer si besoin le document établi.

Ce suivi s'opère par le moyen d'indicateurs statistiques, cartographiques.

En particulier, il s'agira de vérifier :

- Les évolutions démographiques, notamment l'inversion des tendances telles que l'ambition politique du SCoT les met en perspectives, et l'évolution des initiatives économiques et sociales qui seront mises en œuvre pour y parvenir ;
- La modération de la consommation, de l'espace telle que programmée par le SCoT, avec en particulier la réalité du réemploi du bâti existant (remobilisation des logements vacants) ;
- Les implantations des activités avec notamment leur part en zones d'activités aménagées par les collectivités ;
- Les atteintes portées aux milieux naturels, agricoles et forestiers et le respect des objectifs de densité et de renouvellement ;
- La prise en compte du rôle des différents niveaux de l'armature urbaine (territoriale) vis-à-vis de l'accueil de population, de la localisation des équipements.

Le choix d'indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi peuvent être organisés en trois parties, selon leurs objectifs :

- L'alimentation d'indicateurs basiques permettant de mettre à jour le profil du territoire en matière économique et sociodémographique. Ces indicateurs pourront être rapprochés de l'Inter SCoT afin de pouvoir comparer entre eux les territoires ;
- Le suivi de l'efficacité des orientations du SCoT ;
- Le suivi des impacts du SCoT dans le cadre de son évaluation environnementale.

La nécessité d'un bilan après 6 ans de mises en œuvre, d'observations annuelles

En application de l'article L143-28 du Code de l'Urbanisme, la mise en œuvre du SCoT implique que **six ans au plus** après la délibération portant son approbation, le Syndicat mixte du SCoT Sud Gard procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète.

Dans cette logique, le syndicat mixte du SCoT Sud Gard suivra les évolutions de plusieurs indicateurs et communiquera ces résultats aux différents EPCI afin de voir avec eux l'efficacité des politiques publiques menées et celles qui sont nécessaires de mettre en œuvre.

Les différents types d'indicateurs de suivi

Un indicateur quantifie et agrège des données pouvant être mesurées et surveillées pour suivre l'évolution environnementale du territoire.

Plusieurs méthodes de classification des indicateurs existent, notamment celles établies par l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) qui fait référence. De ce son côté, le MEDAD propose aussi de suivre des indicateurs d'état, de pression et de réponse :

- Les **indicateurs d'état**. En matière d'environnement, ils décrivent l'état de l'environnement du point de vue de la qualité du milieu ambiant, des émissions et des déchets produits. Exemple : Taux de polluants dans les eaux superficielles, indicateurs de qualité du sol, etc.
- Les **indicateurs de pression**. Ils décrivent les pressions naturelles ou anthropiques qui s'exercent sur le milieu. Exemple : Évolution démographique, Captage d'eau, Déforestation, etc.

- Les **indicateurs de réponse**. Ils décrivent les politiques mises en œuvre pour limiter les impacts négatifs. Exemple : Développement des transports en commun, Réhabilitation du réseau d'assainissement, etc.

Chaque indicateur sera le plus possible défini par une variable et un seuil (sous réserve de disponibilité de la bonne information ou de la bonne donnée).

Modalité de suivi

Le suivi du SCoT Sud Gard, comprenant :

- le calcul des indicateurs ;
- leurs interprétations ;
- les propositions éventuelles de mesures correctrices à apporter ;


pourra être réalisé par un spécialiste de l'environnement, ou une autre structure compétente en la matière dans les 6 ans qui suivent l'approbation du SCoT (Article L143-28 du Code de l'urbanisme).

Propositions d'indicateurs

Les tableaux présentés en partie A) et B) proposent des indicateurs de suivi pour les différentes thématiques environnementales étudiées.

Ils permettent de mettre en évidence des évolutions en matière d'amélioration ou de dégradation de l'environnement, sous l'effet de la mise en œuvre du SCoT Sud Gard.


Il est proposé que ces indicateurs soient mis à jour selon des périodicités variables. Avant la mise en place effective d'un tel tableau de bord, il sera important de valider le choix des indicateurs finalement les plus pertinents à suivre, en fonction de leur utilité et de leur disponibilité.



**B. Biodiversité,
continuités
écologiques, paysages
et consommation
d'espace**

Enjeux "critères" pour l'évaluation	Indicateurs/ Variables	Type d'indicateurs	Sources / Données existantes	Fréquence de suivi
Biodiversité & Continuités écologiques	Part des espaces protégés dans les PLU (selon les types de protection) par rapport à la superficie totale (par commune)	Etat	DREAL Occitanie, documents d'urbanisme locaux : PLU, cartes communales, etc.	6 ans
	Evolution de la Surface Agricole Utile et répartition par filière Evolution du nombre d'exploitations et répartition par filière Evolution des surfaces affectées à l'agriculture dans les documents d'urbanisme	Etat	RGA, chambre d'Agriculture, Communes	2 ans
	Surface des sites naturels aménagés et niveau d'accessibilité (TC, stationnements, cheminements)	Réponse	EPCI compétents, Gestionnaire de site	6 ans
	Superficie des secteurs non artificialisés en sus de l'existant au niveau des secteurs susceptibles d'être impactés	Réponse	EPCI compétents, Gestionnaire de site	6 ans
	Recours aux mesures de compensation (nombre de projets)	Pression	EPCI compétents	6 ans
	Surfaces dédiées aux corridors écologiques dans les PLU et force de protection de ces espaces (inconstructible, potentiellement constructible) Surfaces dédiées aux cœur de biodiversité dans les PLU et force de protection de ces espaces (inconstructible, potentiellement constructible) à mettre en rapport avec la superficie des secteurs de zones à enjeux identifiés dans le SCoT	Réponse	EPCI compétents, Communes	6 ans
	Linéaire de haies identifiées et protégées au niveau des PLU	État	EPCI compétents, communes	1 an
	Linéaire côtier préservé de toute urbanisation supplémentaire	Pression	EPCI compétents, communes	6 ans
Paysages	Linéaire des cours d'eau (et ripisylves) protégés dans les PLU par rapport au linéaire total Linéaire de berges aménagées par rapport au linéaire total	Réponse	Communes	6 ans
	Taux d'éléments inscrits au L151-19 requalifiés et/ou valorisés Nombre de communes ayant réalisé un inventaire des paysages à protéger, à mettre en valeur et à requalifier dans le cadre de l'élaboration des PLU Nombre de Règlements Locaux de Publicité réalisés, à actualiser Nombre de chartes paysagères locales mises en place	Réponse	Communes (documents d'urbanisme locaux)	3 ans
	Évolution de la tâche urbaine	Pression	Fichiers fonciers MAJIC DGFIP	4 ans
Consommation d'espace	Potentiel foncier en densification	État	EPCI compétents PLU commune	4 ans
	Espaces agricoles et naturels et protégés	Pression	EPCI compétents PLU commune	1 an
	Consommation foncière liée aux infrastructures d'équipements et de transports	Pression	Orthophoto IGN et Région Occitanie,	3 ans
	Logements réhabilités	Réponse	EPCI compétents, communes	6 ans

Enjeux "critères" pour l'évaluation	Indicateurs/ Variables	Type d'indicateurs	Sources / Données existantes	Fréquence de suivi
	Densité de logements à l'hectare pour les nouvelles opérations	Réponse	EPCI compétents, communes Fichiers fonciers MAJIC DGFIP	2 ans
	Surfaces dédiées aux coupures d'urbanisation dans les PLU et force de protection de ces espaces (inconstructible, potentiellement constructible)	Réponse	EPCI compétents, communes	2 ans



**C. Eau, assainissement,
énergie, ressources
minérales, pollutions
atmosphériques,
nuisances sonores,
risques naturels et
technologiques,
déchets**

Enjeux "critères" pour l'évaluation	Indicateurs/ Variables	Type d'indicateurs	Source/ Données existantes	Fréquence de suivi
Eau et assainissement	Quantité d'eau potable consommée par habitant	Pression	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des EPCI/gestionnaires compétents http://www.services.eaufrance.fr/	1 an
	Qualité de l'eau distribuée	Réponse	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des EPCI/gestionnaires compétents Agence Régionale de la Santé http://www.services.eaufrance.fr/	1 an
	Indice Linéaire de Perte (ILP) en eau potable	État	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des EPCI/gestionnaires compétents Rapport d'activité annuel http://www.services.eaufrance.fr/	1 an
	Capacité des systèmes d'épuration en nombre d'équivalents habitant par rapport au nombre d'habitants des communes desservies	Réponse	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) / Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	1 an
	Nombre de permis de construire délivrés dans les zones non raccordées au système d'assainissement collectifs	État	EPCI/gestionnaires compétents, documents d'urbanisme locaux, Schémas directeurs d'assainissement	1 an
	Raccordement Station d'épuration/SPANC (conformité)	État	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) EPCI/gestionnaires compétents Rapport d'activité annuel, Schémas directeurs d'assainissement	1 an
	Nombre de zonages d'assainissement ou pluviaux mis en place	Réponse	Communes, documents d'urbanisme locaux, Schémas directeurs d'assainissement et/ou pluviaux	3 ans
Energie	Consommation énergétique du territoire (déclinée par secteur : transport, résidentiel...)	État	ARPE Occitanie (Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre Occitanie)	6 ans
	Part des énergies renouvelables produites par rapport au total des énergies produites	État		6 ans
	Évolution du nombre de projets d'aménagements à fortes performances énergétiques	Réponse	Communes, EPCI	2 ans
	Surfaces d'installations solaires thermiques	État	ARPE Occitanie (Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre Occitanie)	1 an
	Puissance et nombre d'installations solaires photovoltaïques en toiture	État		1 an
Ressource minérale	Volumes de matériaux exploités dans les carrières	État	DREAL Occitanie, SRC Occitanie	1 an
	Évaluation des besoins en granulats pour le territoire du SCoT (en tonnes de granulats par an)	État	DREAL Occitanie, SRC Occitanie	6 ans
	Nombre de carrières réhabilitées en faveur d'un projet environnemental	Réponse	Communes, DREAL Occitanie, SRC Occitanie	6 ans
Pollutions atmosphériques & nuisances sonores	Mesures des GES émis annuellement (en kg tonnes équivalent CO2) par secteur (industrie, transports, etc.)	État	Atmo Occitanie	6 ans
	Estimation des émissions de gaz à effet de serre par kilomètre parcouru	État	Atmo Occitanie	6 ans
Risques naturels et technologiques	Risques et événements naturels (nombre, dates et types d'arrêtés)	État	DDTM 30 georisque.gouv.fr	Au fur et à mesure
	Exposition au risque d'inondation par crue de cours d'eau (bâts concernés)	État	EPCI compétents DDTM 30, georisque.gouv.fr	1 an
	Évolution du niveau marin	État	Terrain	6 ans
Déchets	Production de déchets ménagers et assimilés	État	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) EPCI compétents	1 an

Scot
SUD GARD